



RAPPORT DE LA CONFERENCE INTERREGIONALE

DE L'ASSOCIATION MONDIALE DES SERVICES D'EMPLOI PUBLICS (WAPES)

LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES EMPLOIS

VERTS,

UNE OPPORTUNITE POUR LES SERVICES PUBLICS

D'EMPLOI (SPE)

Conakry, 18-19-20 décembre 2023



Table des matières

INTRODUCTION.....	3
RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS.....	3
RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS	4
DEROULEMENT DE LA CONFERENCE	4
Journée du 18 décembre 2024.....	4
Journée du 19.....	5
Journée du 20.....	9



INTRODUCTION

Notre monde, face à des crises sans précédent dans son Histoire, est confronté à deux défis majeurs :

- Le premier est de prévenir les effets du changement climatique avec les dangers qu'il comporte, avec notamment la dégradation des ressources naturelles qui compromettraient gravement la qualité de vie des générations présentes et futures.
- Le second est d'assurer le développement social et un travail décent pour tous.

La transformation du climat est un phénomène mondial mais ses impacts sur le continent africain seront d'autant plus importants que les économies sont souvent plus fragiles que dans d'autres parties du Monde.

La décarbonation de nos économies impose de nombreuses transformations dans tous les secteurs d'activité, l'évolutions et la création de nouveaux métiers, de nouvelles activités que l'on regroupe sous le terme « emplois verts ».

Ces emplois verts constituent la clé permettant de relever ces deux défis simultanément. Ils se trouvent au cœur de la relation positive qui doit être établie entre le changement climatique et le développement économique et social.

Ils portent en eux la promesse d'un triple dividende : des entreprises durables, une réduction de la pauvreté et une reprise économique axée sur l'emploi.

Accompagner cette transformation profonde de l'économie et des emplois est devenu aujourd'hui une préoccupation centrale pour tous les Services Publics d'Emploi (SPE).

WAPES (Association Mondiale des Service Publics d'emploi), l'AASEP (Association Africaine des Services Publics d'Emploi, et l'AGUIPE (Agence Guinéenne pour la Promotion d'Emploi) ont organisé une Conférence interrégionale en Région Afrique du 18 au 21 décembre 2023 sur le thème « Développement et Promotion des Emplois Verts, une opportunité pour les Services Publics d'Emploi (SPE) » en Guinée à Conakry. Après le Tchad en 2018 et le Cameroun en 2019 en Afrique Centrale, c'est au tour de l'Afrique de l'Ouest d'abriter la Conférence interrégionale en 2023.

RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS

La Conférence interrégionale sur le développement et la promotion des emplois verts vise à définir les grandes orientations et les axes principaux de la stratégie à mettre en œuvre par les SPE membres de l'AASEP pour la promotion et le développement des emplois verts (PEV).

De manière plus spécifique, la Conférence vise à :

- Partager des programmes et initiatives sectorielles (Environnement, agriculture, énergie, tourisme.) liées à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques : identification des risques et des opportunités en matière d'activités et d'emplois

- 
- Partager entre SPE et partenaires des expériences, des actions de partenariats ou des coordinations inter institutionnelles réalisés à différentes échelles des territoires en matière de promotion des emplois verts.
 - Mettre en place le processus de réalisation du Programme de Développement et de Promotion des emplois Verts initié par la région Afrique (Orientation stratégique de l'AASEP 2023) sous forme de programmes pilotes dans les pays de l'AASEP.

RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la Conférence sont :

- Des programmes et initiatives sectorielles (environnement, agriculture, énergie, tourisme) liés à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques sont présentés et partagés ;
- Des expériences, des actions de partenariats ou des coordinations inter institutionnelles réalisés à différentes échelles des territoires en matière de promotion des emplois verts sont partagées entre SPE et partenaires
- Le processus de réalisation du Programme de Développement et de Promotion des emplois Verts initié par la région Afrique (Orientation stratégique de l'AASEP 2023) sous forme de programmes pilotes dans les pays de l'AASEP est mis en place.

DEROULEMENT DE LA CONFERENCE

La conférence de Conakry (République de Guinée) s'est déroulée sur trois (3) journées à l'Hôtel Riviera Royal, les 18, 19 et 20 décembre 2023.

Un contexte exceptionnel

Dans la nuit du 17 au 18 décembre, aux environs de minuit, une puissante explosion a détruit le plus grand dépôt pétrolier de Guinée, à Conakry. L'onde de choc a été ressentie dans toute la capitale. Les autorités locales annonceront plus tard un lourd bilan : 24 morts et 454 blessés, 800 bâtiments endommagés...

Les installations de l'hôtel, lieu de la conférence, ont été également touchées obligeant une adaptation en urgence de l'agenda.

Grâce à l'appui de M. Alpha Bacar BARRY, ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de la République de la Guinée, la conférence, malgré ce contexte dramatique, a pu se tenir.

Nous tenons donc à remercier au travers de Mr Le Ministre et de Mr Le Directeur Général de l'AGUIPE, l'ensemble des autorités guinéennes qui ont su, malgré la situation d'urgence, faciliter le déroulement de nos travaux.

Par ailleurs, le Président de WAPES, le Président de l'AASEP, l'équipe d'organisation ainsi que tous les participants ont tenu à témoigner leur compassion et leur soutien aux autorités et aux peuples guinéens dans ce moment difficile.

Journée du 18 décembre 2023

Cette première journée a été consacrée à la cérémonie d'ouverture avec trois interventions dont :

- 
- l’allocution de bienvenue du Directeur Général de l’AGUIPE , **M. Mohamed ARIBOT**
 - suivi du discours du Directeur Général de l’ANPE, **M. Ibrahim Ag NOCK**, Président de l’AASEP et Vice-Président de l’AMSEP Région Afrique
 - et celui Directeur Général de l’Agence Nationale de Promotion de l’Emploi et des Compétences (ANAPEC) – **M. Nouredine BENKHALIL**, Président de l’AMSEP.

Mr BENKHALIL a également présenté l’expérience de l’ANAPEC et les grandes lignes de la Politique marocaine en matière de préservation de l’environnement et de développement des emplois verts.

Journée du 19 décembre 2023

La journée du 19 a été consacrée aux trois (3) panels prévus. Ils ont permis aux panelistes de partager leurs expériences sur les outils, méthodologies et approches et d’échanger avec l’ensemble des participants sur les questions liées à la promotion des programmes d’Emplois Verts en rapport avec la protection de l’environnement et du développement durable.

Panel 1

La thématique du premier panel portait sur les « **Filières émergentes, nouveaux métiers et transformations sectorielles : Leviers pour l’insertion professionnelle et l’action sur le secteur informel.** » Ce panel a été animé par trois (3) éminents panelistes qui ont tenu en haleine l’auditoire.

- Le premier paneliste, **M. Alpha Amadou Bailo BALDE** du Bureau de la stratégie et du Développement du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable de la République de Guinée a partagé sur « **l’Expérience de la Guinée dans la diffusion de la technologie Bio digesteur** » à travers l’Agence Nationale de Promotion de la Technologie du Biodigesteur (ANPTB).

La communication sur ce sous thème s’est déroulé autour d’une introduction, d’une brève présentation de la technologie du biodigesteur. Et, le biodigesteur a été défini comme un réacteur qui permet de produire du biogaz à partir de déchets organiques tels que : les excréments humain, agricoles ou animaux à travers un processus naturel de fermentation qui dégrade la matière organique en absence d’oxygène (digestion anaérobie). Elle a continué sur les acquis effectués en termes de diffusion de la technologie, les défis à relever, les avantages du Biodigesteur et les action entreprises par l’ANPTB.

- Le deuxième paneliste, **M. Oumar CONDE**, Responsable chargé de la production Ministère de l’Agriculture de la République de Guinée a partagé sur la « **Valorisation des matières organiques en agriculture à travers le compostage.** »

La communication sur ce sous thème a porté d’abord sur le contexte, les enjeux et les objectifs. Ce dernier qui consiste à améliorer la souveraineté nationale en matière d’amendements et fertilisants. Elle a également porté sur l’importance avant d’étayer sur le compostage (définition et avantages, processus, analyse, acquis et défis).

- Le troisième paneliste, **M. Diakit Mamoudou**, Conseiller Juridique - Office National du Tourisme "ONT GUINEE SA" a partagé sur « **Le tourisme durable : une opportunité pour une**



employabilité durable en Guinée ». Ce sous thème a abordé les objectifs, l'introduction et la définition du tourisme vert qui se concentre sur la préservation de l'environnement. Il a également touché les contraintes du tourisme durable, la stratégie nationale, les sous-secteurs potentiellement pourvoyeurs d'emploi verts, la nature des emplois, le type de tourisme adopté à la Guinée, les défis à relever pour le développement d'emplois verts et les mesures à prendre pour le développement du tourisme vert.

Panel 2

Ce panel a abordé la thématique sur « **L'action des SPE sur le développement des emplois vert : Etat des actions et perspectives – Révision des recommandations de N'Djaména.** » La communication des trois (3) panelistes a été modérée par M. Hans Landry IVALA, Directeur Général- PNPE Gabon.

- Le premier intervenant **M. Sambala SIDIBE**, Chef de département promotion de l'emploi - Direction Générale - Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) - République du Mali sur l'« **Expériences de l'ANPE en matière d'emploi verts : POURGHÈRE projet intégrateurs et Transformation des Déchets Plastiques.** » Les axes d'intervention ont porté sur l'intermédiation, la promotion de l'auto-emploi, le perfectionnement et la reconversion, la coopération et la migration professionnelle, les études et recherches sur l'emploi et la communication.
- La deuxième intervenante, **Mme Sonia KOUASSI** de Agence emploi Jeunes – Côte d'Ivoire a partagé sur « **l'Expérience de la Côte d'Ivoire en matière de gestion des déchets.** » Cette expérience avait pour objectif accompagner les jeunes ivoiriens dans leur cheminement vers l'autonomie, afin qu'ils disposent de tous les atouts permettant leur intégration dans la société et leur participation au développement de la Côte d'Ivoire. Elle s'articule sur trois (3) principaux axes à que sont :1) l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, 2) renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse et 3) amélioration des conditions d'épanouissement et de bien-être des jeunes.
- Le dernier intervenant de ce deuxième panel, **M. Modeste Bithoko NTIKIYANZA** Directeur d'étude et planification – Office National de l'Emploi (ONEM) – République Démocratique du Congo. La communication a porté sur « **La Permaculture comme solution à promouvoir par les SPE en vue de la promotion des emplois verts dans le monde rural.** » L'intervenant a expliqué l'immensité des ressources naturelles de son pays et montré la relation avec les emplois verts. L'intervenant a présenté l'Office National d'Emploi (ONEM), donné une définition de l'emploi verts, les actions et perspectives de l'ONEM, les apports du gouvernements congolais et les opportunités face aux emplois verts.

Panel 3

Le troisième et dernier panel de la journée a porté sur le thème « **Quelles politiques, quels partenariats et quelle gouvernance pour la coordination territoriale des acteurs pour le développement d'une**



économie verte et intégrative ? » A la table des panelistes, cinq (5) intervenants ont partagé leurs expériences.

- Premier intervenant, **Mme Fatou Kiridi BANGOURA**, Spécialiste en Sauvegarde Sociale – Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales qui a partagé sur « Les opportunités de partenariats avec l'ANAFIC et les Collectivités Locales pour la création et la promotion d'Emploi Verts en république de Guinée. » Inspirer du PACV, l'ANAFIC a été présenté comme un instrument de promotion des activités résilientes dans les Collectivités Locales à travers les ressources nationales. L'intervention a porté sur sept projets d'appui (fonds/gouvernance/accréditation), les recommandations pour amélioration de l'offre d'emplois verts dans les CL Les perspectives locales des économies locales durables et résilientes.
- Deuxième intervenant, **Mr Aboubacar Sidiki CAMARA**, Directeur Général Adjoint – Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Publics Pour l'Emploi (AGETIPE) – République de Guinée, a partagé sur le sous thème « **La place de l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi dans l'écosystème d'emploi en République de Guinée, HIMO, instrument de création d'emplois massifs et l'émergence des entreprises locales** » Sa communication a porté sur la présentation de l'AGETIPE, son mode d'intervention, la stratégie de mise en œuvre des activités HIMO, les activités réalisées et les créations, les projets en cours et les perspectives.
- Troisième intervenant, **M. Saa Elie MONGONO**, Secrétaire Administratif de l'ONG Synergie d'Action Citoyenne (SAC)- République de la Guinée a partagé sur « **Les moyens de recyclage des déchets plastique** » L'intervention s'est appesantie sur les moyens de recyclage des déchets, les objectifs, des exemples de d'articles issus du recyclage et les recommandations.
- Quatrième intervenant, **M. Layaly CAMARA**, Chargé de projets - Cabinet d'Ingénierie Environnementale et de Développement Durable – Guinée « Pour un emploi vert en Guinée : Développement du secteur forestier ». L'intervenant a partagé sur le Contexte du développement du secteur forestier, les Causes de la dégradation des ressources forestières, Diagnostic sur l'état des écosystèmes forestiers, les Actions phares pour un emploi vert et les Opportunités d'investissement vert dans le secteur forestier en République de Guinée.
- Enfin, le dernier intervenant du troisième panel, **M. Alpha COULIBALY**, Coordinateur Adjoint de la Cellule d'Etudes Prospectives - ANPE – Mali, a partagé sur le « **Développement et promotion de l'emplois vert au Mali : Perspectives de l'ANPE** ». L'intervention était orientée exclusivement sur les perspectives à savoir :
 1. Faire de l'emploi vert une alternative pour la réduction du chômage et la création de richesse ;
 2. Faire de l'information, l'éducation et la communication (IEC), un vecteur de mobilisation des acteurs en faveur de l'emploi vert ;
 3. Solliciter la mise en place d'un mécanisme adéquat de financement et de suivi-évaluation du programme emploi vert ;



4. Trouver un ancrage entre le programme emploi vert de l'ANPE et la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte sur le territoire du Mali et ;
5. S'inspirer de l'expérience des pays implémentant des programmes de développement et de promotion de l'emploi vert



Les principales recommandations de la conférence consistent à :

Initiatives SPE mutualisables

- Elaborer un répertoire sur les emplois verts ;
- S'inspirer de l'expérience de RDC pour la mise en place de centres d'étude et de formation sur les emplois verts ;
- Faire de l'emploi vert une alternative pour la réduction du chômage et de la pauvreté ;
- Faire de l'information, de l'éducation et de la communication un vecteur essentiel de mobilisation de tous les acteurs ;
- Développer des partenariats multi acteurs et multi sectoriels en faveur de la vulgarisation de l'emploi vert ;
- Développer des politiques et stratégies de veille pour anticiper en matière de promotion et de développement des emplois verts ;
- Renforcer les mécanismes de financement à travers la mise en place d'un fonds fiduciaire pour soutenir les projets de création et de promotion des emplois verts ;
- Renforcer les échanges de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les SPE en la matière ;
- Désigner des points focaux emploi dans tous les départements sectoriels ;
- Développer des projets collectifs pouvant regrouper plusieurs SPE ou pays partageant les mêmes défis en matière de climat et d'environnement ;
- Elaborer une stratégie nationale pour le développement durable pour les emplois verts ;
- Améliorer les compétences des conseillers emploi dans les domaines de l'écologisation et de l'économie verte ;
- Développer des programmes de conversion et de perfectionnement en faveur des travailleurs victimes des changements et des transformations climatiques ;
- Faire de l'Agriculture notamment le sous-secteur de l'élevage une niche d'emploi vert respectueux de l'environnement ;
- Privilégier le développement de projets réalistes, objectifs et réalisable à moindre coût (élevage de petits ruminants) respectueux de l'environnement et très économiquement rentable ;
- Soutenir, favoriser, accompagner et vulgariser les pratiques qui protègent les ressources naturelles ;
- Elaborer des modèles appropriés pour le renforcement des compétences des SPE dans le domaine de l'élevage et enrichir les ROME (répertoire des métiers) ;
- Catégoriser les emplois verts des différentes filières ;
- Développer et promouvoir des programmes efficaces en faveur de l'emploi des jeunes, l'insertion professionnelle et de reconversion des jeunes enrôlés dans les groupes terroristes pour la préservation et la consolidation de la paix ;
- Renforcer ou améliorer les curricula des centres de formation déjà existant ;
- Mettre en place un programme commun de formation et de renforcement des compétences ;



Niveau politique et stratégique

- Créer des liens entre l'AASEP et les organismes sous-régionaux et régionaux ;
- Favoriser la mise en place du cadre de concertation des ministres en charge de l'emploi et de formation professionnelle ; avec les autres ministères impliqués dans le développement de l'économie verte et de l'écologie
- Développer et vulgariser d'avantage l'approche HIMO¹ ;
- Elaborer une stratégie HIMO ;
- Privilégier le reboisement à partir de plans endogènes qui produisent des produits forestiers non ligneux ;
- Transformer et commercialiser les produits forestiers non ligneux ;
- Encourager des actions de collecte, de traitement et de transformation des déchets ;
- Utiliser le numérique pour accélérer le processus de la promotion de l'emploi vert ;
- Elaborer un plan d'action opérationnel clair et précis à l'issue de la Conférence ;
- Intégrer les compétences écologiques et environnementales dans les programmes d'enseignements supérieur des universités et grandes écoles ;
- Adopter les attitudes et comportements écologiques ;
- Renforcer la législation visant le développement et la vulgarisation des emplois verts et de l'économie vertes ;
- Renforcer la sensibilisation contre les feux de brousse et la restauration du couvert forestier et végétal.

Conclusions et apports du Secrétariat Exécutif de WAPES

Cet évènement, par sa dimension trans-sectorielle et transdisciplinaire, a permis de faire émerger de nombreuses recommandations. Il a permis surtout de démontrer l'importance de travailler ce sujet par le développement de partenariats opérationnels.

De nombreux projets et initiatives des organisations internationales sont engagée sur le continent africain (HIMO- OIT, fonds de développement « Vert » pour l'Afrique des Nations Unies, Initiative de la croissance verte de la Banque Africaine de Développement, Fonds d'Investissement Climatique...), les SPE, avec le soutien de l'AASEP et WAPES, doivent pouvoir y inscrire des actions sur le développement d'activités, d'emploi et de compétences.

A l'échelle nationale, le SPE peut être initiateur et animateur d'un dialogue interministériel pour, en permanence, inscrire la question de l'insertion et de l'emploi, de manière très opérationnelle au cœur des grands plans et projets portés par les gouvernements.

De part son implantation locale, le SPE est le partenaire privilégié des autorités locales, des différents représentants de la société civile, des ONG sur un territoire.

¹ <https://www.ilo.org/public/french/employment/recon/eiip/delivery/eiipasist.htm>



Lorsque des gouvernances décentralisées de l'emploi, à travers de comités locaux, est en place (Maroc, Bénin, etc.) le sujet de l'économie et des emplois verts devient un sujet mobilisateur et porteur, favorisant l'émergence d'actions collectives de terrain efficaces.

Les contributions et les témoignages des acteurs présents ont démontré par des exemples concrets que l'économie sociale et solidaire s'avère, comme dans de nombreux pays, une solution particulièrement adaptée aux enjeux, notamment par :

- **La création d'emplois durables et inclusifs** : L'ESS favorise la création d'emplois durables et de qualité, souvent dans des secteurs comme l'agriculture, l'artisanat, le tourisme durable, les énergies renouvelables, etc. Ces emplois sont généralement mieux rémunérés et offrent des conditions de travail plus justes, contribuant ainsi à l'inclusion économique des populations vulnérables.
- **Le développement des compétences et de l'entrepreneuriat local** : L'ESS encourage le développement des compétences locales en offrant des formations et des programmes d'accompagnement aux entrepreneurs sociaux. En renforçant les capacités des acteurs locaux, elle favorise l'émergence d'une économie plus autonome et résiliente.
- **La lutte contre l'exclusion sociale** : L'ESS est souvent orientée vers des objectifs sociaux, tels que la lutte contre la pauvreté, l'accès à l'éducation et à la santé, ou encore l'émancipation des femmes et des jeunes. En favorisant une répartition plus équitable des richesses et en répondant aux besoins fondamentaux des populations, elle contribue à réduire l'exclusion sociale.
- **La stimulation de l'entrepreneuriat communautaire et la coopération locale** : L'ESS encourage les initiatives entrepreneuriales au sein des communautés locales, en mettant l'accent sur la coopération et la solidarité plutôt que sur la compétition et la concurrence. Les structures coopératives, les associations et autres organisations de l'ESS favorisent la collaboration et renforcent les liens sociaux au sein des communautés.
- **La valorisation des ressources locales et préservation de l'environnement** : L'ESS, dans les exemples partagés au cours de cet événement encourage des pratiques économiques respectueuses de l'environnement et favorise l'utilisation durable des ressources locales. Par exemple, les initiatives de gestion des déchets pour contribuer à la préservation des écosystèmes tout en générant des revenus pour les communautés locales.

L'économie sociale et solidaire joue donc un rôle crucial dans la promotion de l'emploi et de l'insertion en Afrique en favorisant un développement économique plus inclusif, durable et résilient, tout en répondant aux besoins spécifiques des populations locales.

La coopération entre services publics de l'emploi et acteurs de l'ESS est donc un des piliers de l'action territoriale.



Et enfin, les services publics de l'emploi en Afrique, comme dans le reste du Monde, sont confrontés à un défi majeur dans la gestion de l'évolution des métiers et des compétences liées aux transformations du climat et de l'économie.

Voici quelques stratégies qui sont ressorties au cours des débats et échanges :

- **L'identification des besoins en compétences vertes** : Les services publics de l'emploi doivent travailler en étroite collaboration avec les entreprises, les organisations environnementales et les gouvernements pour identifier les compétences nécessaires dans le secteur des emplois verts. Cela implique de mener des études de marché du travail pour comprendre les tendances émergentes et les besoins futurs. La conception même des référentiels métiers doit être adaptée pour faciliter l'actualisation et l'enrichissement des informations sur les métiers à mettre à disposition autant des conseillers que du public.
- Corollaire du point précédent, **la formation et le développement des compétences** : Les services publics de l'emploi doivent mettre en place des programmes de formation adaptés pour permettre aux travailleurs de développer les compétences nécessaires pour les emplois verts. Cela peut se traduire de la formation professionnelle classique (en centre), des programmes d'apprentissage en entreprise et les cours en ligne sur les technologies vertes et les pratiques durables.
- **L'orientation professionnelle** : Les services publics de l'emploi peuvent jouer un rôle clé en fournissant une orientation professionnelle aux jeunes en cours de cursus scolaire, aux étudiants et aux demandeurs d'emploi intéressés par les emplois verts : C'est-à-dire mettre en place de l'information et du conseil sur les opportunités de carrière, les formations disponibles et les compétences recherchées sur le marché du travail.
- **La contribution à la promotion des emplois verts** : Les services publics de l'emploi peuvent également jouer un rôle dans la promotion des emplois verts auprès des étudiants et des demandeurs d'emploi. Cela peut se faire par le biais de campagnes de sensibilisation, de salons de l'emploi spécialisés et de partenariats avec les Universités, les Centres de formation et avec des entreprises engagées dans le développement durable.
- Développer l'accompagnement à l'entrepreneuriat vert : En plus de la recherche d'emplois, les services publics de l'emploi peuvent aider les entrepreneurs à développer des entreprises vertes en fournissant un soutien financier, des conseils en affaires et des ressources pour démarrer et développer une entreprise durable. Plusieurs exemples ont été partagés durant les panels, avec des résultats encourageants.
- Mettre en place un suivi et une évaluation systématique des actions engagées : Il est essentiel que les services publics de l'emploi suivent et évaluent l'impact de leurs programmes et services liés aux emplois verts. Cela leur permettra d'ajuster leurs stratégies en fonction des besoins du marché du travail et d'assurer l'efficacité de leurs interventions.



Les perspectives & suite

Pour mémoire, un des projets prioritaires de l'AASEP est la mise en œuvre d'un Programme de Promotion et de Développement des Emplois Verts – PDPEV.

La réalisation de cette conférence à Conakry y contribue donc pleinement et l'AASEP poursuit son engagement par la mise en place d'un plan d'action qui sera porté par un Secrétariat Permanent en cours d'installation (décision prise à Conakry en assemblée générale de l'AASEP le 17 décembre 2023), et soutenue par WAPES.

Ce plan d'action fera prochainement l'objet d'un large partage et d'une validation lors des prochaines instances de l'AASEP courant 2024.

Le Secrétariat Exécutif de WAPES apportera à la fois son expertise technique et appuiera l'AASEP et ses membres dans la recherche de partenaires opérationnels et financiers, pour la réalisation du PDPEV.

La conférence de Conakry s'est tenue et elle a permis l'atteinte des principaux résultats attendus. Ces résultats constitueront le socle des futures actions en matière de développement et de promotion des emplois verts pour les prochaines années, voire décennies, pour les SPE de la Région.

Le plan d'action de la mise en œuvre des recommandations ayant sanctionné la conférence en sera la boussole.